

AVIS DE COURSE



Epreuve : régate départementale Handivoile MINI JI

Niveau : 5B

Date : samedi 9 avril 2022

Support / Classe : MINIJI (Handi Valide)

Club : CLUB VOILE SAINT QUENTIN

Lieu : Ile de Loisirs St Quentin en Yvelines

1. La régata sera régie par :

- Les **Règles** telles que définies dans les **Règles de Course à la Voile**,
- Les règlements fédéraux.

2. Publicité :

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte la réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique (DP)

3. Admissibilité

La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe MINIJI .Coureurs Handi Valide Le CVSQ mettra a disposition pour les coureurs intéressés sa flotte collective (voir § 4 sur les conditions de réservations)

4. Inscriptions : Pour faciliter leur accueil et l'organisation, il est demandé aux concurrents de se préinscrire sur le site du CVSQ https://cvsq.fr/calendriers_resultats/agenda/miniji-2
Les concurrents devront émerger leur inscription à leur arrivée.

Pour confirmer son inscription, chaque concurrent devra présenter :

- Sa licence Club FFVoile mention « compétition » valide
ou

Sa licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :

- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
- pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an

-Conditions de prêt d'un Miniji (15 bateaux de disponible)

=> Une réservation est obligatoire par Email auprès de Philippe.Guesney@neuf.fr

Licencié FFV et/ou membre CVSQ = 10 euro

Licencié FFV et non membre du CVSQ = 15 euro

5. Droits d'inscription à payer : néant

6. Programme

Confirmation des inscriptions **09h00 -09h30**

Préparation / mise à l'eau de **09h00 à 10h30** :

Signal d'avertissement de la première course à : 10h30

Remise des prix prévue : A l'issus des courses en fonction des conditions sanitaires

7. Instructions de Course :

Les Instructions de Course seront disponibles à la confirmation de l'inscription.

8. Les parcours :

Les Parcours seront de type Banane

9. Communication radio

Informations complémentaires Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

email: contact@cvsq.fr <http://www.cvsq.fr>

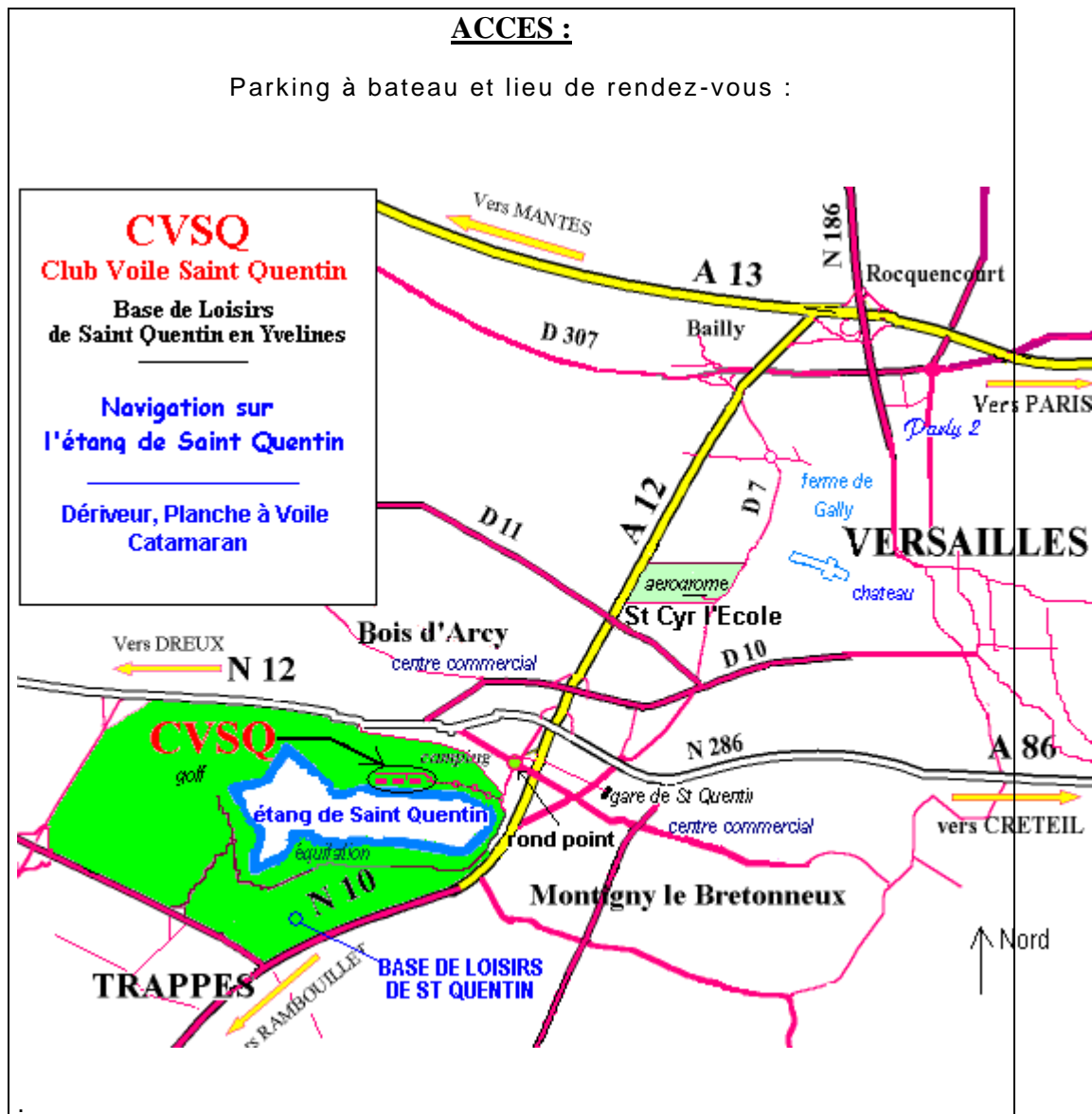
Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course, ni recevoir de communication radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. Décision de courir :

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

11. COVID 19 :

Voir annexe COVID



Club Voile St Quentin
Ile de Loisirs de Saint Quentin en Yvelines

Accès :

Autoroute A 12

Sortie Saint Quentin

Ou A 86 puis N 286.

(au rond-point suivre les flèches.)

Le centre de voile est situé

sur la partie Nord de la Base de Loisirs côté Bois d'Arcy, Montigny le Bretonneux

La partie Sud de la Base est côté Trappes (autre entrée possible)

Informations complémentaires Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

email: contact@cvsq.fr <http://www.cvsq.fr>